N° 152 décembre 2014

l'e-ssentiel

Publication mensuelle de la Caisse nationale des Allocations familiales

Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires : le point de vue des parents

La Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a lancé un baromètre pour connaître l'avis des parents sur les activités péri et extrascolaires de leurs enfants. L'enquête réalisée témoigne d'une large fréquentation des temps péri et extrascolaires : un peu plus de 80 % des enfants âgés de 3 à 10 ans participent couramment à au moins un de ces temps.

Le niveau de fréquentation s'avère assez variable selon les différents temps, tout comme les raisons qui amènent à y recourir. L'accueil périscolaire fait ainsi très souvent office de mode de garde palliant les difficultés organisationnelles des parents (dans 80 % des cas). Le temps passé à l'école par l'enfant s'en trouve alors directement impacté, jusqu'à deux heures de plus en moyenne.

ALLOCATIONS FAMILIALES

À la demande de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), le cabinet TMO a mené une enquête téléphonique auprès de 1 200 familles sur les temps et activités péri et extrascolaires. L'objectif de ce baromètre est d'avoir des éléments d'appréciation des parents sur les activités de loisirs de leurs enfants et les contraintes d'organisation auxquelles ils sont soumis. Ce baromètre sera réalisé tous les deux ans. Sont qualifiés de « périscolaires » les temps ou les activités qui prennent place le matin avant la classe, lors de la pause de midi ou le soir après la classe. Les activités encadrées dans un club ou une association ainsi que l'accueil de loisirs sont, quant à eux, qualifiés d'« extrascolaires ».

Une participation massive aux temps périscolaires et extrascolaires

Dans leur très grande majorité, à 82 %, les enfants âgés de 3 à 10 ans participent de façon régulière à au moins un temps périscolaire ou extrascolaire. En leur adjoignant ceux qui y ont épisodiquement recours, la part des enfants concernés par ces temps se monte à 88 % (ce léger gain de 6 points soulignant que lorsque les temps péri et extrascolaires sont mobilisés, c'est généralement de manière fréquente). Cette participation massive ne se dément pas quelles que soient les caractéristiques des enfants ou des familles. Cependant, elle se révèle un peu moins fréquente, tout en restant très importante, pour les jeunes enfants (âgés de 3 à 4 ans), les enfants des familles où au moins un parent n'exerce pas d'activité professionnelle et les enfants ayant été gardés par leur famille avant d'intégrer l'école, s'établissant pour ces trois cas autour de 70 % (soit 10 points de moins qu'au global). Ces temps peuvent permettre aux enfants de participer à des activités, des animations ou des ateliers encadrés. Pour autant, ces opportunités ne sont pas systématiques lors des temps d'accueil périscolaires, si bien que finalement, ce sont 74 % des enfants âgés de 3 à 10 ans qui pratiquent une ou plusieurs activités encadrées lors des temps périscolaires et extrascolaires.

Les temps périscolaires comme solution aux contraintes organisationnelles des familles

Depuis la rentrée, plus des trois quarts (78 %) des enfants âgés de 3 à 10 ans ont déjà eu recours à l'accueil périscolaire tandis que 22 % ne s'y sont encore jamais rendus. Ce résultat général connaît quelques fluctuations selon la classe de l'enfant : en petite section, 68 % des enfants fréquentent l'accueil périscolaire, contre 82 % en CM1/CM2. Des écarts un peu plus notables s'observent selon l'activité des familles : au sein des foyers monoparentaux et biparentaux actifs, l'usage de l'accueil périscolaire s'effectue dans 86 % des cas, contre 64 % dans les foyers comptant au moins un parent sans activité professionnelle. Le profil d'activités des familles reste l'élément le plus segmentant parce que l'accueil périscolaire, qu'il soit utilisé le matin, le midi ou le soir, constitue avant tout une solution aux contraintes organisationnelles des familles : 80 % des parents invoquent ces aspects organisationnels comme raison principale d'utilisation, là où seulement 7 % font état d'une demande de l'enfant.

Sécurité sociale

Tableau 1 - Raisons d'inscription de l'enfant en centre de loisirs ou à une activité en club (en %)

« Avez-vous inscrit votre enfant...»	Familles ayant inscrit leur enfant en centre de loisirs	Familles ayant inscrit leur enfant à une activité encadrée
Parce que c'est une solution de garde pour vous	76	7
Pour qu'il ne reste pas à la maison sans rien faire	50	55
Pour le socialiser, lui apprendre la vie en communauté	68	61
Pour qu'il côtoie des enfants de milieux sociaux ou culturels différents	65	54
Pour le rendre plus autonome, qu'il apprenne à se débrouiller sans vous	64	61
Pour l'éveiller et l'épanouir	80	92

Source : Cnaf - TMO. **Base :** ensemble des répondants.
Note de lecture : 76 % des parents ayant inscrit leur enfant en centre de loisirs l'ont fait pour une question de garde, tandis que c'est le cas de 7 % des parents ayant inscrit leur enfant dans une activité encadrée, ailleurs qu'en centre de loisirs (dans un club, une association, une maison de quartier).

ENCADRÉ 1

Méthodologie

L'enquête relative aux temps périscolaires et extrascolaires a été conduite auprès de 1 200 familles représentatives (en termes de nombre d'enfants, de situation matrimoniale, d'activité et de revenus) de l'ensemble des allocataires ayant au moins un enfant âgé de 3 à 10 ans. Les familles ont été interrogées entre le 2 octobre et le 15 octobre 2014 par le cabinet TMO durant une dizaine de minutes environ. Les questions posées portaient sur le recours à l'accueil périscolaire, l'utilisation du centre de loisirs, la pratique d'une activité encadrée par l'enfant, les raisons d'usage des temps périscolaires et extrascolaires et la satisfaction vis-à-vis des activités proposées aux enfants.

Cette motivation se retrouve, en miroir, dans le non recours à l'accueil périscolaire, que 90 % des parents justifient par l'absence de besoin au regard de leurs organisation. La fréquentation de l'accueil périscolaire se concentre plus fortement sur le temps du midi. En effet, près des trois quarts (72 %) des enfants restent déjeuner au restaurant scolaire, plus de la moitié (58 %) le faisant tous les jours ou presque. En comparaison, l'accueil du soir est fréquenté par près d'un tiers (31 %) des enfants, un quart (25 %) s'y rendant tous les jours ou presque. L'accueil du matin est le moins mobilisé, avec 18 % des enfants l'utilisant (10 % tous les jours ou presque).
Parce que l'accueil périscolaire n'est pas toujours à même de couvrir la globalité des besoins d'accueil (parfois très atypiques) des familles, 30 % font appel régulièrement ou occasionnellement à un mode d'accueil complémentaire avant et/ou après la classe. Les parents sont 15 % à en avoir besoin le matin et 26 % le soir. Les solutions mobilisées rejoignent alors les pratiques des parents de jeunes enfants : recours à un proche (40 % des cas le matin, 50 % le soir), à un-e assistant-e maternel-le (30 % le matin, 20 % le soir) ou à une halte-garderie (25 % le matin, 20 % le soir).

Des activités proposées plutôt lors de l'accueil périscolaire du soir

L'accueil périscolaire du matin est l'occasion, pour 45 % des enfants qui le fréquentent, de bénéficier de temps encadrés durant lesquels ils peuvent pratiquer une ou plusieurs activités. Il s'agit dans la moitié des cas de jeux (collectifs ou individuels) et dans un tiers des cas de temps d'éveil et de découverte. La lecture et la relaxation sont peu pratiquées. Lors de la pause méridienne et de l'accueil périscolaire du soir, les enfants peuvent participer à des activités, des animations ou des ateliers encadrés. Le midi, ils sont 27 % à le faire alors qu'ils sont 72 % le soir (sur la seule base des parents ayant été en mesure de se prononcer sur cette question). Si elles divergent en termes de fréquence de proposition et, conséquemment, de pratique[1], en revanche, les activités encadrées du midi et du soir tendent fortement à se rapprocher en termes de contenu (graphique 1). Ce dernier est plus particulièrement axé sur trois types d'activités : les activités ludiques, qui sont les plus pratiquées par les enfants le midi comme le soir, puis les activités physiques et sportives et enfin les activités artistiques (théâtre, dessin, musique, le chant…).

Graphique 1 - Participation des enfants aux activités périscolaires du midi et du soir selon leur contenu « Votre enfant participe-t-il à des activités ou des animations encadrées… » [Plusieurs réponses possibles (en %)]

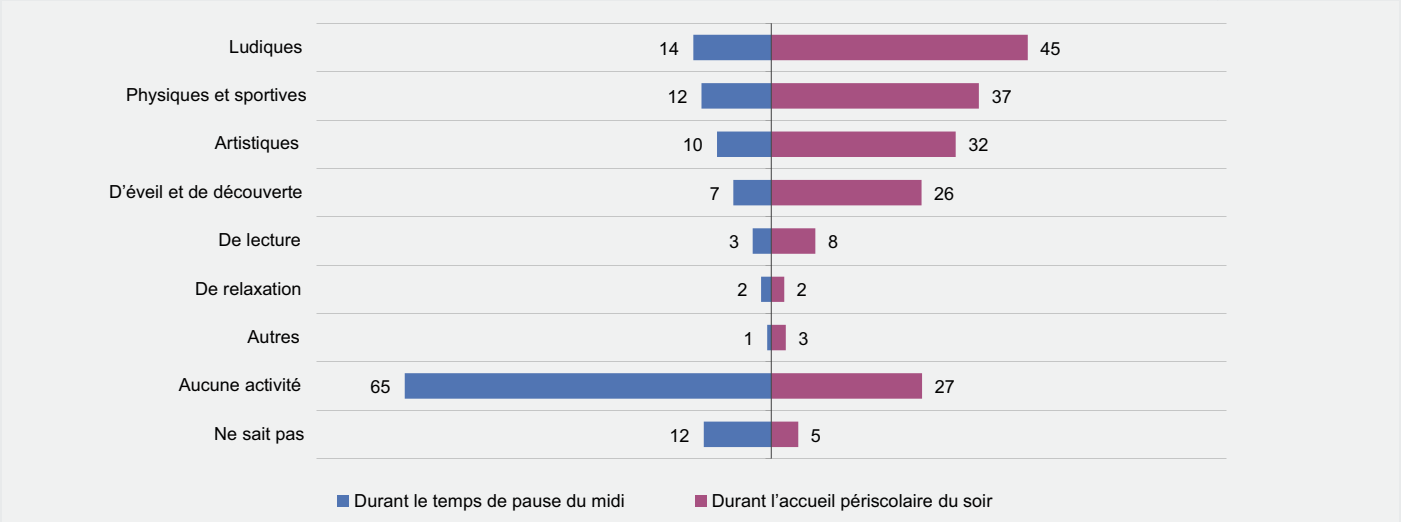

Source : Cnaf – TMO. **Base :** répondants dont l'enfant déjeune au restaurant scolaire le midi ou se rend, après la classe, à l'accueil périscolaire du soir.

Tableau 2 - Indice de satisfaction (sur 10) concernant la pratique d'activités périscolaires et extrascolaires

	Accueil périscolaire	Centre de loisirs	Activité encadrée
Le nombre d'encadrants	7,2	7,9	8,6
La compétence des encadrants	7,6	8,1	8,9
La manière dont les encadrants s'occupent des enfants	7,6	8,1	8,9
Le nombre d'enfants	7,1	7,8	8,3
L'espace d'accueil, le lieu de pratique des activités,	7,2	7,9	8,6
L'information donnée aux parents sur les activités	5,6	7,7	8,1
Les horaires d'accueils	matin / 8,4 soir / 7,8	8,0	7,4
Les tarifs	7,0	5,9	5,5

Source : Cnaf - TMO. **Base :** ensemble des répondants.

À un deuxième niveau figurent les activités d'éveil et de découverte (multimédia, jardinage, cuisine, bricolage). Comme le matin, les activités plus « calmes » de lecture et de relaxation sont assez peu souvent pratiquées par les enfants.

Les enfants âgés de 3 à 10 ans passent en moyenne un peu plus de 8 heures à l'école

Qu'ils soient ou non utilisateurs de l'accueil périscolaire ou d'un mode d'accueil préalablement à l'entrée en classe, les enfants âgés de 3 à 10 ans arrivent à l'école le matin à 8 h 25 en moyenne (graphique 2). Les arrivées se concentrent essentiellement, à 77 %, dans la plage horaire allant de 8 h 15 à avant 9 h. Les arrivées précoces, avant 8 h, ne concernent que 9 % des enfants mais 34 % de ceux se rendant tous les jours ou presque à l'accueil périscolaire du matin. Ces derniers sont donc ceux qui arrivent le plus tôt, dès 7 h 50 en moyenne. Le soir, les enfants quittent l'enceinte scolaire à 16 h 35 en moyenne, sachant que les départs s'effectuent dans un cas sur deux de 16 h à avant 17 h. Les départs tardifs, à partir de 18 h, concernent 18 % des enfants, mais 42 % de ceux fréquentant quotidiennement l'accueil périscolaire du soir. Ces derniers quittent donc l'école le plus tardivement, à 17 h 30 en moyenne.

La prise en compte des heures d'arrivée et de départ des enfants à l'école permet *in fine* de calculer la durée théorique moyenne d'une journée à l'école, soit 8 heures et 10 minutes. Cette durée moyenne varie fortement entre les enfants, selon qu'ils se rendent à l'accueil périscolaire du matin et du soir (9 h 35) ou qu'ils ne fréquentent ni l'un ni l'autre (7 h 35)[2]. Ces résultats moyens ne doivent cependant pas masquer le fait qu'une part non négligeable d'enfants âgés de 3 à 10 ans (13 %) ont une journée d'école s'étendant sur plus de 10 heures.

Un quart des enfants fréquente le centre de loisirs en semaine ou lors des vacances

D'après l'enquête, 26 % des enfants âgés de 3 à 10 ans fréquentent le centre de loisirs. La période des vacances donne lieu à une fréquentation plus importante que la période scolaire. Ainsi, 19 % des enfants se rendent au centre de loisirs pendant les grandes vacances et 17 % pendant les petites vacances. Le mercredi après-midi, ils sont 10 % à s'y rendre (7 % régulièrement) et le soir après l'école seulement 3 %. L'âge des enfants n'apparaît pas comme un facteur très distinctif concernant la fréquentation des centres de loisirs, au contraire de l'activité des familles. Chez les familles monoparentales et biparentales actives, une sur trois a recours au centre de loisirs contre une sur six chez les familles où au moins un parent n'a pas d'activité professionnelle.

L'obtention d'une place en centre de loisirs a posé peu de difficultés aux familles : dans 60 % des cas, elles déclarent que cela a été très facile et dans 30 % des cas, assez facile. La part des familles ayant rencontré des problèmes pour avoir une place ne se monte qu'à 10 %. Malgré tout, 26 % des familles anticipent d'éventuelles difficultés et inscrivent leur enfant sans être tout à fait sûres de l'y envoyer. Cette pratique laisse supposer que nombre de familles ont toujours l'image d'une offre en accueil de loisirs sujette à tensions ou qu'elles envisagent le centre de loisirs comme une solution de repli au cas où des problèmes de garde se feraient jour.

Plus de la moitié des enfants pratiquent chaque semaine une activité dans un club ou une association

Parmi les enfants âgés de 3 à 10 ans, 53 % pratiquent chaque semaine une activité encadrée au sein d'un club, d'une association, d'une maison de quartier, autant une fois par semaine que deux fois par semaine ou plus. Toutefois, ils n'ont le plus souvent qu'une seule activité : 71 % sont dans ce cas quand 25 % en ont deux et 4 % trois ou plus. Parmi les enfants pratiquant une activité, 90 % font du sport dont un quart en compétition, 15 %, les activités artistiques et 11 %, les activités culturelles. Les filles sont, en proportion, deux fois plus nombreuses que les garçons à s'orienter vers ce type d'activités : 20 % d'entre elles ont une activité artistique (contre 10 % des garçons) et 15 % une activité culturelle (contre 6 % des garçons). Le sport constitue tout de même pour elles l'activité dominante, et de loin (à 85 %, contre 94 % pour les garçons). Les activités se pratiquent à parts presque égales le mercredi (pour 56 % des enfants) et le soir en semaine (pour 50 % des enfants). 37 % des enfants pratiquant le samedi et seulement 3 % le dimanche. Ces moindres pourcentages tiennent au fait que l'activité (du sport le plus souvent) se pratique rarement en compétition.

Contrairement à la fréquentation des centres de loisirs, la pratique d'une activité encadrée varie grandement selon l'âge des enfants. En effet, elle double entre 3-4 ans (27 %) et 5-6 ans (54 %) puis, passé 6 ans, soit l'entrée en école élémentaire, le niveau de pratique se rapproche de son maximum et évolue peu par la suite (68 % à 7-8 ans et 71 % à 9-10 ans).

Graphique 2 - Répartition des enfants âgés de 3 à 10 ans selon la durée théorique de leur journée d'école [incluant les temps d'accueil périscolaires le cas échéant (en %)]

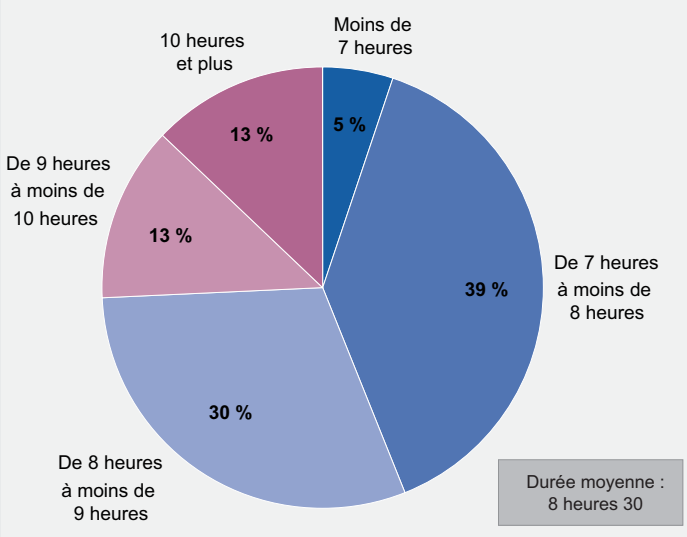

Source : Cnaf - TMO. **Base :** ensemble des répondants

ENCADRÉ 2

La politique des Allocations familiales en matière de loisirs et de vacances

Initialement caractérisée par une implication dans les actions de départ en vacances des familles et des enfants, la politique des caisses d'Allocations familiales (Caf) en faveur de la jeunesse s'est ensuite progressivement intéressée plus largement aux loisirs des enfants et des jeunes, notamment avec les centres de loisirs sans hébergement (ALSH). Depuis plusieurs années, elle s'est diversifiée, afin de s'adapter aux attentes des jeunes et de leurs parents. Au-delà de l'objectif de « conciliation des temps », la branche Famille de la Sécurité sociale vise à réduire les inégalités d'accès des jeunes aux structures de loisirs et aux vacances. En 2013, la branche Famille a consacré 812 millions d'euros pour les ALSH, auxquels s'ajoutent 95 millions d'euros pour le départ en vacances des enfants et des familles.

Comme pour les centres de loisirs en revanche, ce sont plutôt les enfants des familles actives qui comptent la plus forte proportion de pratiquants (61 %, contre 41 % des enfants appartenant à des foyers où au moins un parent est sans emploi). Enfin, les enfants dont les parents pratiquent une activité encadrée sont également ceux qui pratiquent le plus fréquemment une activité (à 73 %, contre 43 % des enfants dont aucun parent n'a d'activité encadrée).

Centre de loisirs et activités en club : des raisons d'inscription différenciées

Avant d'inscrire leur enfant au centre de loisirs ou à une activité en club, quasiment toutes les familles (plus de 90 %) prennent des informations auprès d'organismes ou de structures, principalement auprès de la mairie pour les centres de loisirs (50 %) ou directement auprès des associations (50 %) pour les activités en club.

Les raisons d'inscription invoquées diffèrent selon qu'il s'agit du centre de loisirs ou d'une activité en club (tableau 1). Ainsi, les trois quarts des familles ayant inscrit leur enfant au centre de loisirs l'ont fait parce que c'est une solution de garde pour elles, pour 54 % des familles c'est lorsqu'elles ont rencontré des problèmes de garde qu'elles ont pour la première fois pensé inscrire leur enfant au centre de loisirs, et 24 % quand leur enfant est rentré à l'école.

En revanche, parmi les familles ayant inscrit leur enfant à une activité encadrée, seules 7 % ont effectué l'inscription à des fins de garde. La logique dominante est la demande de l'enfant (57 % des familles ont songé à l'inscrire dès lors qu'il en a exprimé le souhait) et le souhait des parents que leur enfant pratique une activité (40 % des familles). Outre les questions de garde, il y a couramment, derrière l'inscription, l'intention que l'enfant ne reste pas à la maison sans rien faire : 50 % des familles utilisatrices motivent l'inscription au centre de loisirs et 55 %, l'inscription à une activité en club). De nombreuses familles tiennent pour important la pratique d'activités encadrées hors de l'école : 63 % considèrent que cela est utile mais que l'enfant doit en faire la demande et 23 % que cela est indispensable quitte à y pousser les enfants ; à l'opposé, 12 % jugent que cela n'est pas indispensable (2 % n'ont pas d'opinion). Les critères « éducatifs » occupent enfin une place assez prépondérante. L'éveil et l'épanouissement de l'enfant sont invoqués par 80 % des familles dont l'enfant fréquente les centres de loisirs et 92 % de celles dont l'enfant a une activité en club. Rendre l'enfant plus autonome et le socialiser est une finalité recherchée par plus de 60 % des familles, et la mixité sociale et culturelle est visée par les deux tiers des familles utilisant les centres de loisirs mais 54 % des familles ayant un enfant pratiquant une activité en club.

Des familles satisfaites du contenu des activités périscolaire et en centre de loisirs

Plus de 80 % des familles utilisatrices ont fait état de leur satisfaction vis-à-vis de ce qui est proposé à leur enfant à l'accueil périscolaire et en centre de loisirs en termes de contenu d'activités. Cependant le calcul d'un indice de satisfaction[3] (tableau 2) nuance ce résultat. Cet indice s'élève à 8,1 sur 10 s'agissant des activités proposées en centre de loisirs, en lien avec le pourcentage conséquent de familles (43 %) se disant très satisfaites. Concernant l'accueil périscolaire, l'indice est moindre : il s'établit à 7,6 le matin, 7,2 le soir et 6,9 le midi, signe d'une satisfaction plus mesurée. Par ailleurs, le score plus élevé le matin reflète des attentes en matière d'activités probablement moins prononcées sur ce temps, renvoyant davantage à un besoin de garde.

Une moindre satisfaction sur le volet informatif de l'accueil périscolaire

Les familles sont également très satisfaites des conditions dans lesquelles ces activités se déroulent. Cependant, une hiérarchie apparaît clairement entre les activités en club les plus appréciées, celles en centre de loisirs arrivant ensuite et enfin celles de l'accueil périscolaire, ce sur toutes les dimensions testées : nombre et compétence des encadrants, nombre d'enfants, qualité des lieux d'accueil et informations données aux familles. Finalement, seuls deux éléments présentent un indice de satisfaction inférieur à 6 sur 10. Il s'agit, d'une part, du coût des activités dans les centres de loisirs et dans les clubs et associations, avec un indice respectif de 5,9 et 5,5. Il s'agit, d'autre part, de l'information délivrée aux parents sur les activités proposés aux enfants lors de l'accueil périscolaire : avec un indice de 5,6, ce volet informatif nécessiterait de concentrer les efforts, d'autant que 36 % des familles se sont dites insatisfaites sur ce point.

Arnaud Crépin
TMO Régions

Notes

(1) La nuance entre «proposition» et «participation» mérite en toute rigueur d'être faite. Cependant, ces deux notions se confondent quasi parfaitement. Ainsi, le midi comme le soir, seuls 3 % des enfants présents lors des temps d'accueil périscolaires n'ont pas participé aux activités car ils ne le souhaitaient pas, tandis que 97 % n'y ont pas participé car ces activités ne sont pas proposées. Autrement formulé, la «proposition» appelle de manière quasi systématique la «participation».

(2) La durée théorique moyenne peut être rapprochée de celle définie par le Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires indiquant qu'une journée de cours ne peut excéder 5 h 30 et la pause méridienne doit durer au moins 1 h 30.

(3) Cet indicateur a été calculé selon la méthode du *scoring* qui consiste à attribuer un nombre de points en fonction de la réponse donnée : 10 points pour « Très satisfaisant », 7 points pour « Assez satisfaisant », 3 points pour « Peu satisfaisant » et 0 point pour « Pas du tout satisfaisant ». L'indicateur peut donc varier de 0 point, indiquant une insatisfaction maximale, à 10 points, indiquant une satisfaction maximale.

Pour en savoir plus

- Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), 2014, Familles et loisirs, *Informations sociales*, n° 181.
- Monforte I., 2013, Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ? *Dossier d'études*, Cnaf, n° 163.

Directeur de la publication
Daniel Lenoir
Rédactrice en chef
Lucienne Hontarrède
Maquettiste
Ysabelle Michelet
Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr
Tél. : 01 45 65 57 14

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
75685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
N° ISSN : 1638 - 1769